



CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE (CQSJB)
Assemblée ordinaire du conseil d'administration (CA)
du lundi 31 mars 2025

PROCÈS-VERBAL

Assemblée ordinaire de mars 2025 du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, tenue le lundi 31 mars 2025 au Centre culture et environnement Frédéric-Back (salle 322) et en ligne à 19h00

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

- M. Anthony Cadoret	Administrateur, président
- M. Mathieu Cormier	Administrateur (en ligne)
- M. Willem Fortin	Secrétaire
- M. Pascal Gobeil	Administrateur
- M. Pierre Lanthier	Administrateur (en ligne)
- Mme Alexandra-Maude Grenier	Trésorière

IL Y A QUORUM.

Membre sans droit de vote :

- Mme Mélissa Coulombe-Leduc Conseillère municipale, district du Cap-aux-Diamants

Excusés :

- Mme Isabelle Goarin Administratrice
-

AUTRES PARTICIPANTS :

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 10 personnes sont en ligne et 7 personnes assistent à l'assemblée en présence, ainsi que M. Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques de la Ville de Québec.

25-03-01 Ouverture de l'assemblée

M. Anthony Cadoret constate le quorum et PROPOSE l'ouverture de la réunion à 19h06, DUMENT APPUYÉE.

25-03-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Anthony Cadoret présente l'ordre du jour. Il propose d'ajouter à l'ordre du jour les résolutions *Feux de circulation sur René-Lévesque* et *Enjeux de transit* dans point Rapport des activités des comités (25-03-08).

Résolution CQSJB 25-11

SUR PROPOSITION de M. Pierre Lanthier, DUMENT APPUYÉ PAR M. Willem Fortin, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adopté à l'unanimité.

25-03-03 Adoption du procès-verbal de l'assemblée publique du 24 février 2025

Résolution CQSJB 25-12

SUR PROPOSITION M. Willem Fortin DUMENT APPUYÉ PAR M. Pascal Gobeil IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée publique du 24 février 2025 tel que préalablement corrigé.

Adopté à l'unanimité.

25-03-04 Période de la conseillère municipale – Mélissa Coulombe-Leduc

Mme Mélissa Coulombe-Leduc mentionne la mise en place du frigo-partage sur le parvis de l'église et félicite Mobilisation Haute-Ville pour la finalisation du projet.

Mme Mélissa Coulombe-Leduc confirme sa bonne réception de la documentation complète produite par le conseil de quartier concernant la rue Claire-Fontaine. Un suivi est fait à ce sujet auprès des équipes de la Ville. Ce matin, elle a assisté à une première réunion : la Ville reconnaît que la situation est problématique et des pistes de solutions sont travaillées. Une réponse administrative va être envoyée prochainement au conseil de quartier.

Elle précise que la rue ne fait pas l'objet d'une fermeture pour ne pas empêcher la circulation des véhicules d'urgence.

Par ailleurs, Mme Mélissa Coulombe-Leduc explique que les équipes de la Ville sont aussi en évaluation sur le terrain concernant les rues partagées du quartier. Des correctifs seront apportés aux aménagements actuels, notamment pour la saison hivernale.

Mme Mélissa Coulombe-Leduc informe que :

- le 10 avril à l'ENAP est prévue une [consultation sur le PPU Saint-Roch](#) concernant les modifications réglementaires qui permettraient la réalisation du projet de l'îlot Dorchester.
- le 14 avril est prévue une présentation des scénarios retenus et validés avec l'entrepreneur pour le [réaménagement des rues Saint-Olivier, Philippe-Dorval et Sutherland](#).

25-03-05 Période de questions du public

Remarque : une personne rapporte des problèmes de pollution de l'air liés à d'importants flux de circulation sur la rue d'Aiguillon et évoque la possibilité de réviser les règles de la circulation pour alléger les flux sur cette rue.

Remarque : une personne insiste sur les difficultés de circulation dans la rue partagée à cause du manque de déneigement des îlots refuges. Elle souligne le fait que le trottoir est sécurisant pour les piétons, particulièrement les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées.

> Mme Alexandra-Maude Grenier poursuit en expliquant que le déneigement n'est pas assuré : il est à la charge des propriétaires, mais il y a beaucoup de locataires dans cette rue.

Remarque : une personne rapporte des situations frustrantes avec des piétons qui marchent en plein milieu de la rue partagée, empêchant délibérément la circulation des voitures.

> Les membres du conseil de quartier rappellent que l'enjeu de cette rue partagée est avant tout la réduction de la vitesse des voitures.

Remarque : dans la rue partagée, les bancs de neige fondent et forment de la glace. La chaussée est réduite et très glissante, ce qui constitue un enjeu de sécurité, que ce soit pour les piétons ou pour les automobilistes.

> Mme Mélissa Coulombe-Leduc explique que des correctifs sont réfléchis par les équipes de la Ville actuellement. Ces correctifs vont sécuriser, sans remettre en question le projet de rue partagée.

25-03-06 Présentation du projet Rues sans peur

Annie Métivier Hudon représente l'organisme [Accès transport viable](#).

Elle présente l'organisme qui assure la promotion du transport durable à travers différents événements, et assure la défense de droits d'utilisateur.trice.s de transports durables. Accès transport viable a porté le projet de recherche-action Rues sans peur, une recherche portant sur le harcèlement de rue et les aménagements urbains comme voie de solution pour renforcer le sentiment de sécurité. Elle présente le contexte du projet : l'accès au transport est inéquitable et le harcèlement de rue est un frein majeur à l'accès au transport. Elle présente la méthodologie de la recherche, nomme les différents partenaires et précise le cadre du projet.

Elle présente ensuite les résultats de la recherche, dont les points saillants suivants :

- L'amélioration du sentiment de sécurité favorise le rétablissement d'un accès équitable au transport.
- Plus une personne présente de facteurs de vulnérabilités, plus elle est à risque de subir du harcèlement de rue.
- Dans la région, 34% des femmes et 10% des hommes déclarent avoir un faible sentiment de sécurité le soir dans la rue.
- Le principal impact est que les personnes s'empêchent de sortir par crainte de vivre du harcèlement

Elle finit en nommant les recommandations pour aménager des espaces sécurisants et liste des actions d'aménagement concrets pour les quartiers.

La présentation est [disponible en ligne](#).

25-03-07 Discussion au sujet de la circulation de transit

M. Anthony Cadoret ouvre les échanges autour des enjeux de circulation de transit dans différentes rues du quartier. Il rappelle que depuis plusieurs années le conseil de quartier s'est positionné à plusieurs reprises sur ces enjeux. Il liste les résolutions précédemment adoptées. Il rappelle que la demande d'une étude exhaustive sur la circulation dans le quartier avait été adressée au Bureau de projet du tramway. Cette discussion a pour objet de faire le point sur les enjeux de transit rue d'Aiguillon, et trouver une manière de se mobiliser autour de ces enjeux. Considérant le fait que la Ville n'est plus responsable du projet de tramway, il s'agit notamment d'identifier à qui adresser de nouveau la demande d'étude et identifier les bons interlocuteurs.

Les personnes de l'assistance discutent et nomment différents enjeux concernant la circulation de transit.

Commentaire : Mme Alexandra-Maude Grenier remarque que les GPS recommandent de circuler par la rue d'Aiguillon. Elle suggère qu'une simple modification du sens de circulation modifierait certainement les tracés de GPS.

Commentaire : La rue d'Aiguillon subit une importante pollution atmosphérique et une forte augmentation du transit.

Proposition : l'installation d'une signalétique lumineuse qui mentionne "circulation locale seulement" installée aux coins des rues Salaberry et Saint-Olivier, et Aiguillon et Honoré Mercier pourrait être une solution.

> Mme Mélissa Coulombe-Leduc explique qu'il faut être en dessous d'un certain débit pour envisager l'implantation d'une rue partagée.

Remarque : une représentante du [Comité populaire Saint-Jean-Baptiste](#) souligne que l'enjeu est ancien dans le quartier, et que plusieurs modifications de sens de circulation ont déjà été mises en place. Toutefois, ce sont des solutions qui n'ont fait que déplacer le problème à un autre endroit du quartier. Aussi, le comité avait identifié le besoin d'une étude globale de circulation de transit à

l'échelle du quartier. Elle réaffirme le besoin d'une étude globale pour réfléchir à l'échelle du quartier plutôt que rue par rue.

> Mme Mélissa Coulombe-Leduc répond que dans le contexte de l'arrivée du projet de tramway, elle juge que ce serait un projet pertinent.

> M. Anthony Cadoret : comment formaliser la demande de cette étude puisque la Ville n'est plus responsable du projet de tramway ?

> Mme Mélissa Coulombe-Leduc : la ville est quand même à la table des décisions et il est possible de faire cette demande maintenant dans le cadre du conseil de quartier.

Remarque : une personne rappelle l'impact important de Google map qui préconise le passage par les rues du quartier et propose que soient aménagés des ralentissements. Elle affirme que multiplier les changements de sens et les sens uniques risque d'être un irritant pour les voisins.

25-03-08 Rapport des activités des comités

Verdissement et aménagement

Aucun point n'est abordé.

Mobilité et sécurité

Table de concertation vélo

Aucun point n'est abordé

Résolutions

Résolution CQSJB 25-13 - Feu de circulation sur renée Lévesque en collaboration avec le conseil de quartier de Montcalm

SUR PROPOSITION DE M. Willem Fortin, DUMENT APPUYÉE PAR M. Anthony Cadoret, IL EST RÉSOLU de demander que la Ville de Québec prenne acte des enjeux de sécurité liés à l'intersection René-Lévesque / Claire-Fontaine et René-Lévesque / Turnbull afin d'éviter que d'autres accidents graves ne se reproduisent en considérant notamment les mesures suivantes :

- une augmentation de la fréquence et temps du feu piétonnier ;
- l'abaissement de la limite de vitesse dans ce secteur
- toute autre mesure de sécurisation jugée pertinente, telles que l'ajout d'un brigadier scolaire ou des travaux de réaménagement de l'intersection.

Adopté à l'unanimité.

Voir l'intégralité de la résolution en annexe 1.

Résolution CA 25-14 - Enjeux de transit

SUR PROPOSITION DE Mme Alexandra-Maude Grenier , DUMENT APPUYÉE PAR M. Mathieu Cormier, IL EST RÉSOLU :

- de réitérer notre position de demander à la Ville de mettre en œuvre des mesures ambitieuses et concrètes d'atténuation du transit motorisé à l'entrée de la rue Saint-Olivier
- de demander à la ville de reconsidérer l'interdiction du virage à gauche sur la rue Saint-Olivier à partir de l'avenue Salaberry
- de demander à la ville de considérer inverser le sens de la rue Saint-Olivier entre l'avenue de Salaberry et Félix-Gabriel-Marchand
- de demander à la ville de considérer implanter un virage obligatoire ne permettant pas de traverser le quartier d'un côté à l'autre sur la rue Saint-Olivier
- de demander à la Ville de considérer installer des panneaux indiquant que le quartier est résidentiel aux entrées du quartier, notamment sur la rue d'Aiguillon et sur Saint-Olivier

- de demander à la Ville d'élaborer un plan de réduction du transit à l'échelle du quartier Saint-Jean-Baptiste adressant notamment les rues d'Aiguillon et Saint-Olivier en collaboration avec le conseil de quartier

Adopté à l'unanimité.

Voir l'intégralité de la résolution en annexe 2.

Qualité de vie

Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)

M. Willem Fortin rappelle que la résolution des représentants des conseils de quartiers limitrophes a permis de prévoir une rencontre avec QSL lors de la réunion de mai du CVAP. Le CVAP pourra à cette occasion transmettre les questions/préoccupations/remarques des citoyens. Les citoyens peuvent envoyer leurs questions au conseil de quartier.

Patrimoine

Aucun point n'est abordé

Rayonnement

Aucun point n'est abordé

25-03-09 Administration

Trésorerie

Point mensuel : État des finances

Mme Alexandra Maude fait l'état des finances du mois de janvier. Elle liste les dépenses et des sommes à recevoir. Le solde en fin de mois est de 4861,31\$.

Paielement de la secrétaire de rédaction

Résolution CA 25-15 - Paiement de la secrétaire de rédaction

SUR PROPOSITION DE M. Willem Fortin, DUMENT APPUYÉ PAR Mme Alexandra-Maude Grenier , IL EST RÉSOLU de payer à Mme Margaux Bruet la somme de 120\$, correspondant au procès-verbal de la rencontre de février 2025 à la réception de la facture. Ce montant est pris à même le budget de fonctionnement du conseil de quartier.

Adopté à l'unanimité.

Fonctionnement

Préparation de l'assemblée générale annuelle

Résolution CA 25-16 - Préparation de l'assemblée générale

SUR PROPOSITION DE Willem Fortin, DUMENT APPUYÉ PAR M. Mathieu Cormier, IL EST RÉSOLU de réserver la somme de 300\$, pour offrir des bouchées lors de l'assemblée générale du 28 avril.

Adopté à l'unanimité.

25-03-10 Deuxième période de questions du public

Des échanges ont lieu au sujet de l'éthique du groupe Facebook du Faubourg.

> Les membres du conseil de quartier rappellent que la page du conseil de quartier sur le site de la Ville de Québec est l'outil de communication officiel, et que le conseil a également une page Facebook indépendante du groupe du Faubourg.

25-03-11 Divers

Aucun point n'est abordé.

25-03-12 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, M Anthony Cadoret propose que la séance soit levée à 21h18 dûment appuyé.

M. Anthony Cadoret
Président de séance

M. Willem Fortin
Secrétaire du Conseil de quartier

ANNEXE 1

Résolution CA 25-13 - Feux de circulation sur René-Lévesque

Considérant que les intersections René-Lévesque / Claire-Fontaine René-Lévesque / Turnbull présentent des enjeux de sécurité importants, notamment pour les usagers vulnérables de la voie publique (piétons, personnes à mobilité réduite et cyclistes)

Considérant que le 17 mars 2025, une élève de secondaire 1 de l'école St-Patrick a subi de très graves blessures après avoir été heurtée par une camionnette à cette intersection ;

Considérant que la Ville de Québec a une vision de sécurité routière ciblant zéro décès et blessés graves et qu'un accident grave a eu lieu à cet endroit

Considérant que cette intersection est à proximité de résidences pour personnes âgées dont certaines ont de la difficulté à traverser dans le temps du feu piéton

SUR PROPOSITION DE Willem Fortin, DUMENT APPUYÉE PAR Anthony Cadoret, IL EST RÉSOLU de demander que la Ville de Québec prenne acte des enjeux de sécurité liés à l'intersection René-Lévesque / Claire-Fontaine et René-Lévesque / Turnbull afin d'éviter que d'autres accidents graves ne se reproduisent en considérant notamment les mesures suivantes :

- une augmentation de la fréquence et temps du feu piétonnier ;
- l'abaissement de la limite de vitesse dans ce secteur
- toute autre mesure de sécurisation jugée pertinente, telles que l'ajout d'un brigadier scolaire ou des travaux de réaménagement de l'intersection.

ANNEXE 2

Résolution CA 25-14 - Enjeux de transit

Considérant que le conseil de quartier a pris de nombreuses résolutions concernant la réduction du transit et l'atténuation de ses impacts dans le quartier dans les dernières années, notamment sur les rues d'Aiguillon, Saint-Olivier et Saint-Jean

Considérant que d'autres acteurs du quartier, dont le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste et l'école Saint-Jean-Baptiste se sont aussi mobilisés pour la réduction du transit et l'atténuation de ses impacts sur ces rues

Considérant que les enjeux liés au transit, dont la sécurité routière, persistent dans le quartier

Considérant que les projets de rues partagées telles qu'elles sont aménagées actuellement amènent des enjeux de sécurité routière significatifs

Considérant que la Ville a exclu la solution d'interdire le virage à gauche sur la rue Saint-Olivier à partir de l'avenue Salaberry

SUR PROPOSITION DE Mme Alexandra-Maude Grenier , DUMENT APPUYÉE PAR M. Mathieu Cormier, IL EST RÉSOLU :

- de réitérer notre position de demander à la Ville de mettre en œuvre des mesures ambitieuses et concrètes d'atténuation du transit motorisé à l'entrée de la rue Saint-Olivier
- de demander à la ville de reconsidérer l'interdiction du virage à gauche sur la rue Saint-Olivier à partir de l'avenue Salaberry
- de demander à la ville de considérer inverser le sens de la rue Saint-Olivier entre l'avenue de Salaberry et Félix-Gabriel-Marchand

- de demander à la ville de considérer implanter un virage obligatoire ne permettant pas de traverser le quartier d'un côté à l'autre sur la rue Saint-Olivier
- de demander à la Ville de considérer installer des panneaux indiquant que le quartier est résidentiel aux entrées du quartier, notamment sur la rue d'Aiguillon et sur Saint-Olivier
- de demander à la Ville d'élaborer un plan de réduction du transit à l'échelle du quartier Saint-Jean-Baptiste adressant notamment les rues d'Aiguillon et Saint-Olivier en collaboration avec le conseil de quartier